

féroce et implacable, la barbarie dans la résistance, la fureur de dominer et autres vices semblables. ” — Enfin, l’angélique docteur requiert l’honnêteté dans les procédés de la guerre.¹ La force ne fait pas le droit ; et le mensonge qui est l’arme des lâches, ne crée pas le bien, et ne s’accorde ni avec la loi naturelle ni avec le droit des gens. Il y a des déprédations et des représailles condamnées comme des actes de barbarie par toutes les lois divines et humaines ; de même que ces lois réprouvent, comme des crimes infamants, les calomnies et les perfidies dont on use à l’égard de ceux que l’on combat.²

Telles sont les conditions nécessaires et fondamentales qui peuvent justifier la guerre, et sans lesquelles aucune guerre n’est permise. Et même quand ces conditions existent, l’état de guerre constitue une situation fâcheuse, anormale, qui atteint la vie publique jusque dans sa source, et qui entrave l’exercice des plus importantes fonctions sociales.

Des orateurs et des écrivains pris de lyrisme

1. Q. cit., art. 3.

2. Ceux qui se retranchent derrière les nécessités de la guerre pour se livrer contre l’ennemi, quel qu’il soit, à une œuvre de détraction systématique et de partialité calomnieuse, oublient donc, s’ils sont sincères, cette très élémentaire vérité que l’état de guerre ne saurait justifier ce qui est immoral en soi.